

Le Petit Journal de Sains



Les rendez-vous du mois :

Du 7 au 11 février :

Un **accueil de loisirs** est proposé pour les enfants de 4 à 13 ans sur le thème des « *Plaisirs d'hiver* ».

Renseignements et inscription auprès de :

- M. Camerlynck Denis – 03.22.09.56.57

- Mme Camerlynck Aurélie – 03.60.28.23.00

- sur le site de la Mairie - onglet Mairie - rubrique Centre de loisirs

Retour sur le mois dernier :

Le **comité d'animation** de Sains en Amiénois reporte à une date ultérieure la soirée « **Jeux de société** », prévue initialement le samedi 29 janvier.

Une prochaine date sera proposée.



A vos agendas !

Retrouvez la **permanence gratuite** à la mairie de :

- Maître Antoine CANAL, *avocat*,
le **vendredi 18 février** de 14h30 à 16h.

mail : contact@canal-avocat.fr

Merci de prendre de préférence rendez-vous en contactant la mairie.



- Mme Aurélie BOUGRAT, *instructrice urbanisme Amiens Métropole* sera présente à la mairie le **lundi 14 février** de 14 à 16h. Cette permanence est dédiée aux habitants qui ont un projet de travaux.

Bibliobus :

Les prochains passages auront lieu les **12 et 26 février**, Place de la Ville de 16h à 17h. (Pass sanitaire et masque obligatoire à partir de 6 ans). Pour connaître l'actualité du Réseau des Bibliothèques, vous connecter à votre compte-lecteur et accéder aux services en ligne (livres numériques, vidéos, presse en ligne...), consultez le site internet : <http://bibliotheques.amiens.fr>

Vous pouvez joindre l'équipe du Bibliobus au: 03 22 97 13 52.



Ramassage des poubelles jaunes :

Mercredis matin des 2 et 16 février.

Contact: 03 22 33 12 12.



Ramassage des ordures ménagères :

Tous les **vendredis** matin.

Les poubelles sont à sortir au plus tôt à 18h la veille de la collecte et à rentrer le plus tôt possible après le passage.



Informations !

L'AGAF80 propose :

- des services d'**aide à domicile**

- la mise en place d'une téléalarme

- des **ateliers d'action prévention** en faveur des seniors accompagnés sur différents thèmes : le numérique, la nutrition, la mémoire, la prévention santé, des risques, des chutes chez les personnes âgées, la prévention du stress.

Plus d'info sur www.agaf-80.com ou au 03.22.72.28.69

Les élections :



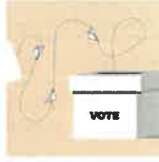
- Pour vous **inscrire** sur la liste électorale ou faire une **vérification** d'inscription et du bureau de vote, rendez-vous en suivant le lien : <https://www.servicepublic.fr>

A noter : la **date limite** d'inscription pour participer aux **élections présidentielles** est le **4 mars 2022**.

Vous allez avoir **18 ans** entre le **1^{er} janvier** et le **4 mars 2022** et vous ne vous êtes pas fait recenser : vous pouvez encore vous inscrire sur la liste électorale. Renseignez-vous en Mairie.

Le vote par procuration :

Vous devez vous rendre en personne à la gendarmerie ou au commissariat de police de votre choix (*pour info, la gendarmerie de Saint-Saulieu située au 80, Route Nationale est ouverte le mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h*).



Préalablement, pour faciliter la démarche, vous pouvez (sans obligation) pré-enregistrer la procuration sur le site dédié en ligne : www.maprocuration.gouv.fr.

Rappel : l'électeur peut être porteur que d'une seule procuration (+1 à l'étranger).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit dans une commune peut donner **procuration** à un électeur inscrit dans une autre commune. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

La carte nationale d'identité et le passeport :

Vous souhaitez renouveler votre carte nationale d'identité ou un passeport : il suffit de remplir le formulaire de demande de carte nationale d'identité ou de passeport et de prendre rendez-vous sur le site des **mairies de secteur d'Amiens** ou **Ailly-sur-Noye**. Il est indispensable de se déplacer pour cette démarche.

Rappel : sur la période hivernale



Pour prévenir les chutes et les litiges, merci de continuer à nettoyer les trottoirs.

Le déneigement des trottoirs est une charge incombant au propriétaire ou au locataire.



Pour vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- Le **portail AD'AU (Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme)** propose un accompagnement dans la constitution du dossier de **demande d'autorisation d'urbanisme** en ligne (**remplissage guidé** des formulaires, Cerfa...) avant le **dépôt en mairie** disponible à l'adresse suivante :

<http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

- Le **dossier de demande d'autorisation d'urbanisme** peut être déposé en ligne sur le site de la Mairie -rubrique urbanisme-*Accès au portail*.

Merci de ne pas envoyer vos documents directement sur la boîte mail de la Mairie.

- Une fois déposée, votre **demande** sera transmise au service d'instruction par voie dématérialisée. Il suffira de vous connecter pour pouvoir **suivre votre dossier**, étape par étape jusqu'à la décision.

Horaires d'ouverture au public :

A compter du 1^{er} janvier 2022, la **Direction départementale des finances publiques** est ouverte du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15* avec ou sans RDV.

*De 9h à 12h30 et sur RDV uniquement le jeudi pour le service des impôts des particuliers Est de la Somme.

Le centre des finances publiques d'**Amiens Rollin** (et d'Abbeville) est ouvert le **mardi de 13h à 16h** sur RDV exclusivement.

Les agents de l'antenne d'**Ailly-sur-Noye** assurent également des permanences de proximité le **3^e lundi** après-midi de chaque mois.

La Poste de Sains en Amiénois est ouverte du **lundi au vendredi de 13h à 16h** pour rappel.

Evénements à venir :

Les **élections présidentielles** auront lieu les **dimanches 10 et 24 avril 2022**.

Les **élections législatives** auront lieu les **dimanches 12 et 19 juin 2022**. La date limite d'inscription sur la liste électorale est le 6 mai 2022.

Le proverbe du mois :

Si février ne donne pas de bourrasques, tous les mois feront des frasques.

Prochain « Petit journal » vers le 1^{er} mars.

